

DEMANDE DE BADGE POUR LE SITE DES HAUTS DU CHAZAL
(2 documents suivant le type de badge d'accès à l'UFR SANTE souhaité)

- **Carte d'accès :**

Cette carte est transmise par l'employeur sur demande de l'agent :

- pour les personnels UFC (dans les composantes),
- pour les personnels UBFC (service RH/UBFC),
- pour les personnels CNRS.

Cette carte peut être utilisée pour l'accès au bâtiment Rabelais de l'UFR Santé, et selon le cas pour un accès parking aux personnels CNRS, UFC ou UBFC uniquement (NB : les stagiaires et les doctorants ne peuvent pas avoir d'accès au parking) :

- Soit directement au niveau du parking devant le bâtiment,
- Soit à un accès au parking personnel situé derrière le CROUS via la Carte multiservice PASS'UBFC évoquée précédemment (et avec laquelle vous pouvez vous restaurer au CROUS des Hauts-du-Chazal).

Le parking attribué dépendra des places disponibles suivant la période de la demande.

Pour cela, vous devez remplir et signer le document intitulé « CONTROLE D'ACCES - Personnels Equipes de Recherche et Entreprises Extérieures » de l'UFR SANTE qui vous sera remis à votre arrivée. Il faudra le retourner dûment complété afin qu'il soit signé par la direction de notre UMR par mail à :

rh.chrono-environnement@univ-fcomte.fr

Une fois signé par la direction, il conviendra de le transmettre à Monsieur Fabrice NANCHE de l'UFR Santé afin qu'il vous édite un badge d'accès :

Fabrice NANCHE - tél : 03.81.66.52.74

fabrice.nanche@univ-fcomte.fr

NB : En cas de prolongement de contrat, il conviendra d'avertir Mr Nanche afin qu'il prolonge vos accès au Bâtiment Rabelais.

Si vous souhaitez également la carte multiservice UBFC, notamment afin de vous restaurer au CROUS, il conviendra de contacter Valérie Bonnet de l'UFR Santé afin qu'elle vous remette le formulaire adéquat et d'y joindre la CNI et une photo d'identité au format numérique :

Valérie BONNET – tél : 03.81.66.52.34

valerie.bonnet@univ-fcomte.fr